

CALENDRIERS CAFFA ACADEMIE DE PARIS SESSION 2023

Seuls les candidats de l'**académie de Paris** sont concernés par ces calendriers.

NB : les candidats qui rencontrent des difficultés pour envoyer leur dossier par mail devront contacter le SIEC (tél: 01 49 12 23 00) et demander le service DEC 2.

ADMISSION

Calendrier s'adressant **aux candidats admissibles à l'une des sessions d'admissibilité : 2019, 2020, 2021 ou 2022.**

OBJET	DATE
Phase d'inscription	
Réunion de présentation de l'examen aux candidats à l'admission	19 septembre 2022 de 14h00 à 16h00 Lycée Montaigne (17 Rue Auguste Comte, 75006 Paris) Petit amphithéâtre
Dates d'inscription par internet, sur le site http://inscription.siec.education.fr/	3 octobre 2022 au 21 octobre 2022 inclus
Date limite d'envoi des dossiers d'inscription	10 novembre 2022
Phase d'admission	
Date limite d'envoi du mémoire professionnel***	14 avril 2023
Début des épreuves de pratique professionnelle	1 ^{er} février 2023 – 31 mars 2023
Début des épreuves de soutenance du mémoire professionnel	15 mai 2023
Publication des résultats d'admission	17 mai 2023

***Le mémoire devra être établi en un seul exemplaire et déposé sur la plateforme dématérialisée DEXCO. Une note d'information vous sera transmise à une date ultérieure.

Une version papier devra également être transmise par courrier au SIEC à l'adresse suivante :

MAISON DES EXAMENS
Bureau DEC 2 – CAFFA PARIS
MEMOIRE
7 rue Ernest Renan
94749 Arcueil CEDEX

ADMISSIBILITE

Calendrier s'adressant aux **nouveaux candidats** au CAFFA pour la session 2023 :

OBJET	DATE
Phase d'inscription	
Réunion de présentation de l'examen aux nouveaux candidats	3 octobre 2022 de 17h30 à 19h00 INSPE Batignolles (56 bd des Batignolles, 75017 Paris)
Dates d'inscription par internet, sur le site http://inscription.siec.education.fr/	3 octobre 2022 au 21 octobre 2022 inclus
Date limite d'envoi des pièces justificatives	10 novembre 2022
Phase d'admissibilité	
Date limite d'envoi du dossier d'admissibilité***	10 février 2023
Début des épreuves d'admissibilité	9 mars 2023
Publication des résultats d'admissibilité	13 mars 2023

***Le dossier d'admissibilité (5 pages + annexes hors page de garde) devra être établi en un seul exemplaire et déposé sur la plateforme dématérialisée DEXCO. Une note d'information vous sera transmise à une date ultérieure.

LE MODELE DE LA PAGE DE GARDE EST IMPOSE PAR L'ADMINISTRATION, ET DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE UTILISE. Ce modèle est téléchargeable sur le site www.siec.education.fr; rubrique **Votre examen, Certification, CAFFA**.

Une version papier devra également être transmise par courrier au SIEC à l'adresse suivante :

MAISON DES EXAMENS
Bureau DEC 2 – CAFFA PARIS
DOSSIER ADMISSIBILITE
7 rue Ernest Renan
94749 Arcueil CEDEX